



Rapport d'activités 2024



LIGUE **PULMONAIRE** VAUDOISE



Table des matières

Édito	3
Thérapies et appareils respiratoires	4
Soins	4
De Vaud à Cotonou	6
Gestion des processus	7
École de l'asthme	7
Tuberculose	8
Conseil et aide psychosociale	9
Promotion de la santé et prévention	12
Ressources humaines (RH)	19
Formations	20
Aspects juridiques	20
Recherche, utilisation des dons	21
Organes de la Ligue pulmonaire vaudoise	21
Informations utiles	22

Rédaction

Ligue pulmonaire vaudoise

Crédits photos

Portraits © Christophe Moratal, © LPV, © LPS et DR
Kumiko SHIMIZU sur Unsplash

Édito

L'année 2024 s'est articulée autour de l'anticipation des défis futurs, liés à des évolutions attendues du remboursement de nos prestations par les caisses maladie et de l'organisation qui en découlera. Le Comité s'est vu renforcer de compétences nouvelles et complémentaires afin de mener les processus stratégiques nécessaires pour accompagner ces changements majeurs et garantir la qualité des prestations à nos plus de 14'000 patients.

Des prestations qui sont en constante évolution soulignent les rapports de confiance que la Ligue pulmonaire entretient avec ses partenaires, pneumologues et patients.

C'est ainsi que le dispositif INOPIA a pu être finalisé, grâce à un partenariat privilégié avec la Direction Générale de la Santé du Canton, initiateur de ce projet qui, nous concernant, vise à pouvoir répondre aux besoins de nos patients face aux défis énergétiques.

La qualité de nos prestations est un objectif permanent et prioritaire qui guide nos actions. Et c'est avec une immense satisfaction que notre association a passé, haut la main, l'inspection inopinée réalisée par le Contrôle interdisciplinaire des visites en établissement sanitaire et sociaux – CIVESS. L'occasion de remercier tous-tes nos collaborateurs-trices pour la qualité du travail fourni.

L'année 2024 a marqué aussi la préparation par nos équipes de l'événement de l'automne, le festival Planète Santé qui faisait son grand retour. Le festival qui s'est déroulé sur le site de Beaulieu à Lausanne a rencontré un beau succès tant au niveau de la fréquentation de notre stand que par les échanges avec les visiteurs, ceci grâce au magnifique enthousiasme et engagement de nos collaborateurs-trices.

À relever aussi, la fierté de notre association à poursuivre son accompagnement du Centre National Hospitalier Universitaire de pneumo-phtisiologie à Cotonou au Bénin. Ainsi ce sont, notamment, plus de 200 appareils CPAP qui ont été acheminés sur place.

Nous tenons à exprimer nos plus sincères remerciements à tous nos partenaires dont le rôle clé contribue à l'accomplissement de notre mission. Nous vous souhaitons une agréable lecture et vous remercions de votre confiance.



Stéphane Jeanneret
Directeur



Grégoire Vittoz
Président du comité



Thérapies et appareils respiratoires

Nous avons fourni des appareils à 14'640 patients nécessitant une thérapie respiratoire, durant l'année 2024. Au 31 décembre, la Ligue pulmonaire vaudoise enregistrait plus de 12'600 appareils CPAP en location pour le traitement de l'apnée du sommeil et un peu plus de 1'200 systèmes d'oxygénation pour le traitement de la BPCO (broncho-pneumopathie chronique obstructive) ou d'autres affections pulmonaires. La ventilation mécanique à domicile (VMAD) est toujours également en augmentation.

La baisse du nombre des appareils d'oxygénothérapie continue à être due en partie à la diminution des patients résidants en EMS. En effet, depuis la modification de la facturation, les coûts de location des concentrateurs fixes ne sont plus pris en charge par l'assurance obligatoire des soins mais directement par l'EMS.

Statistiques des appareils au 31 décembre 2024

variation
2023/2024

Appareil CPAP pour l'apnée du sommeil	12'648	+4,1%
Oxygénothérapie concentrateur, système portable, oxygène liquide	1'229	-0,7%
VMAD ventilation mécanique à domicile	768	+5,5%
Autres appareils aspiration, aérosols	78	-2,5%

Soins

Tout comme 2023, l'année 2024 aura été une année riche en projets internes. Les mesures d'optimisation lancées en 2023 se sont poursuivies en 2024.

Une amélioration plus fine des prises en charge aura été discutée, proposée et validée en équipe. Ces mesures ont permis d'affiner: la réactivité générale de prise en charge, d'assurer les nombreux imprévus qui touchent les patients et leurs appareils respiratoires et enfin d'harmoniser les pratiques au sein des équipes.

L'introduction d'un outil de trames de consultation a été lancé en mai 2024 et ce projet est l'aboutissement de 2 ans de travail soutenu. Il permet entre autres un gain de temps conséquent dans la rédaction des rapports aux médecins, une homogénéité des paramètres

mesurés ou questionnés et un suivi plus précis des patients. Il permet également de répondre aux enjeux actuels et futurs du monde de la médecine.

Le logiciel pour la gestion des rendez-vous donne entière satisfaction après ces 12 mois de déploiement et il est mis à jour régulièrement selon les besoins des services. La nouvelle téléphonie aura – elle aussi – bénéficier de mise à jour afin de répondre aux diverses sollicitations internes et externes. Tous ces éléments permettent d'améliorer le suivi des patients et d'assurer la meilleure prise en charge possible.

Cette année a été aussi placée sous le signe des examens médicaux et la LPV a effectué un très grand nombre d'exams de capnographie et d'oxymétrie. Ces examens permettent un suivi étroit des patients tout en limitant les périodes d'hospitalisation.

L'année 2024 a permis de stabiliser notre centre de physiothérapie respiratoire au coeur de Nyon qui permet de mieux répondre aux besoins des patients avec une atteinte respiratoire.



Appareil de capnographie

La LPV a poursuivi ses séances avec la santé publique du canton, le CHUV et les différents partenaires impliqués dans la thématique INOPIA (pénurie d'énergie) et a démontré toute son expertise dans ce domaine bien particulier. Une convention de collaboration a été signée fin 2024 et permet de répondre aux défis d'une éventuelle crise énergétique dans le monde, pouvant impacter les soins respiratoires à domicile.

Collaboration avec les hôpitaux

La collaboration avec les hôpitaux s'est poursuivie et développée, notamment dans les transitions entre hôpital et domicile. Les consultations en tandem pneumologue/assistants-tes en soins et santé communautaire (ASSC) au Centre d'investigation et de recherche sur le sommeil, ainsi que le suivi des patients du CHUV en situation aiguë ont continué. Le suivi des patients atteints par des problèmes neuromusculaires, en étroite collaboration avec le service de pneumologie du CHUV, a pu être étoffé avec la présence régulière de 2 infirmiers spécialisés aux côtés des médecins de ce service.

L'équipe des soins

La Ligue engage du personnel infirmier et des physiothérapeutes ainsi que des ASSC diplômés. Ces soignants-tes sont au bénéfice d'une formation de spécialisation en soins respiratoires et accompagnent les patients qui sont atteints de maladie respiratoire ainsi que de troubles du sommeil :

- avec une compétence spécialisée en soins respiratoires,
- en collaboration avec les partenaires du réseau de soins,
- selon les principes de l'éducation thérapeutique,
- sur toute la durée de leur traitement,
- en tenant compte de leur contexte psychosocial.

La coordination de toutes ces activités est pilotée par le directeur opérationnel, son adjointe, la responsable de la réception ainsi que les experts cliniques des différentes thérapies.

Effectif des soignants 2024

Infirmiers	19
Physiothérapeutes	3
ASSC	16
Total	38

De Vaud à Cotonou

Depuis 2014, une collaboration a été mise en place entre le Centre National Hospitalier Universitaire de pneumo-physiologie à Cotonou au Bénin et la LPV pour la prise en charge des apnées du sommeil. En 10 ans, plus de 500 patients ont pu être appareillés et 2,6 tonnes de matériel ont été envoyées.

En 2024, un nouvel envoi de matériel est parti par fret maritime contenant une cabine de pléthysmographie et 200 appareils CPAP (don de la Ligue tessinoise et du CENAS à Genève). La LPV propose également des formations sur place.



Centre du sommeil à Cotonou

Gestion des processus

Axe Qualité

La gestion permanente de l'ensemble des processus mis en place et l'uniformisation des pratiques sont les éléments essentiels au travail des équipes au quotidien, dans le but de poursuivre la mission de la Ligue auprès des patients et de leur offrir des prestations de qualité.

Les séances interservices régulières durant l'année ont pour but de faire émerger tous les types de besoins des patients. La coordination des pratiques du terrain, l'écoute des patients avec les différentes réalités administratives imposées sont essentielles pour assurer la meilleure prise en charge possible des bénéficiaires d'une thérapie.

La mise en place sur notre site d'un outil permettant la transmission d'une plainte ou d'un incident critique a été utilisé par quelques personnes durant l'année. Des solutions et des prises de décisions ont été apportées dans le but de répondre à chaque demande ou situation particulière.

Axe Durabilité

Le projet « Durabilité » suit son cours en collaboration avec HDurable, l'entreprise spécialisée en matière de durabilité pour les établissements de soins.

École de l'asthme

La Ligue pulmonaire vaudoise soutient un programme d'éducation thérapeutique pour les enfants et adolescents souffrant d'asthme.

Ces cours sont proposés aux 4-15 ans accompagnés de leurs parents et dispensés à l'Hôpital de l'Enfance Lausanne, au GHOL à Nyon et aux eHnv à Yverdon. En 2024, 35 enfants ont pu en bénéficier gratuitement.



Tuberculose



Analyse d'un échantillon de salive

Sur mandat de la Direction générale de la santé de l'État de Vaud (DGS), la Ligue pulmonaire vaudoise contribue à la lutte contre la tuberculose, maladie transmissible à déclaration obligatoire.

La Dre Jesica Mazza Stalder, médecin conseil de la LPV et médecin agréée au CHUV, dirige une équipe dédiée d'infirmiers et infirmières, spécialistes en soins respiratoires. Ensemble, ils recensent les cas de tuberculose pulmonaire et extra-pulmonaire déclarés au médecin cantonal. Cette équipe réalise, dans tout le canton, en collaboration avec les hôpitaux, des enquêtes d'entourage (dépistage des personnes contaminées dans l'entourage des cas de tuberculose). Elle suit également l'évolution du traitement des malades.

Une séance mensuelle réunit la DGS, le médecin cantonal adjoint pour les maladies transmissibles, des pneumologues et des infectiologues du CHUV, des soignants de la LPV et du Dispensaire antituberculeux (DAT). Une assistante sociale est également présente.



Bacille de Koch

Les chiffres 2024

Cas déclarés	52
Enquêtes d'entourage	34
Enquêtes extra-cantoniales (collaborations)	16
Personnes contrôlées	142

Conseil et aide psychosociale

Le service psychosocial de la Ligue offre deux types de prestations sociales aux patients et leurs proches : le conseil individuel et les activités de groupe. Chacune d'entre elles a pour objectif de maintenir l'intégration sociale des personnes touchées par une affection pulmonaire et d'améliorer leur qualité de vie.

Conseil individuel – Avec l'aide d'un-e interprète si nécessaire

Durant l'année 2024, les conseillères sociales ont offert une orientation et un accompagnement à 220 patients et leurs proches. Les consultations d'ordre psychosocial effectuées par les équipes soignantes et sociales s'élèvent à plus de 6'700 heures durant l'année.

278 patients ont bénéficié du soutien d'un traducteur, ce qui leur permet une bonne compréhension de leur traitement et une prise en charge adéquate.

Principaux domaines d'intervention :

- Écoute empathique de l'impact de la maladie sur les relations du patient et de ses proches
- Accès aux diverses assurances sociales, équilibrage du budget et recherches de fonds
- Soutien et conseil pour les démarches administratives
- Orientation vers des services spécialisés (juridiques, permis de séjour, autres services sociaux, etc.)

En 2024, un montant de CHF 19'300.- a été récolté auprès de fondations externes et attribué aux patients en difficulté par le biais d'aides ponctuelles. Le fonds LPV y a contribué à hauteur de CHF 6'600.-

Le service collabore avec divers partenaires : médicaux, sociaux, administratifs, juridiques (médecins, CHUV, hôpitaux, CSR, CMS, EVAM, Pro Infirmis, Pro Senectute, Justice de Paix, curateurs-trices, caisse de compensation, etc.) et avec les autres ligues pulmonaires.

Suivi des personnes victimes de l'amiante

La fondation EFA mandate la LPV pour accueillir les demandes des victimes de l'amiante pour toute la Suisse romande et faire une première évaluation de la situation. Une personne a bénéficié d'un suivi par l'une des conseillères.



Conseil en groupe

2024 a été une année forte pour les activités de groupe. Tant les Journées Aérées que les rencontres CPAP ont été bien fréquentées toute l'année, elles ont réuni 267 personnes.

Rencontres CPAP

Les rencontres CPAP ont pour objectif d'encourager les patients, récemment appareillés d'un CPAP, à poursuivre leur traitement malgré son aspect contraignant. Les proches des patients sont bienvenus. L'apnée du sommeil soulève diverses questions, d'ordre médical et technique. Les séances offrent un lieu d'échange d'expériences entre les participants et les professionnels.

9 séances ont eu lieu en 2024, elles ont accueilli 144 participants.

Cours de nordic walking

Des cours de nordic walking ont lieu chaque semaine dans trois régions du canton, durant toute l'année. Cette activité sportive, adaptée aux capacités des participants ayant des difficultés respiratoires, contribue au développement des relations sociales et a une action positive sur leur santé.

Les cours ont eu lieu régulièrement, 35 participants y prennent du plaisir.

Journées Aérées

Les Journées Aérées invitent les patients et leurs proches à sortir du quotidien, en découvrant une activité ou un lieu. Un soignant, au minimum, est toujours présent pour permettre à tout patient, y compris sous oxygène, d'y participer. Les Journées offrent l'occasion aux patients de nouer des contacts et de passer un moment convivial.

123 personnes ont fréquenté un programme varié. Le repas de Noël a couronné l'année.

Groupes d'entraide

Le service psychosocial offre un soutien logistique et professionnel aux personnes participant à des groupes d'entraide.

Le groupe d'entraide Sarcoïdose et GiRolle se poursuivent. Leur principale difficulté étant de renouveler leurs membres et de trouver un membre intéressé à insuffler la poursuite du groupe. Nous sollicitons Bénévolat Vaud pour coacher les groupes d'entraide.





Promotion de la santé et prévention

En 2024, les publications régulières sur les réseaux sociaux ont permis de gagner des abonnés sur Facebook et LinkedIn. Les actions de promotion de la santé à destination du grand public ont été centrées sur le MarCHethon et Planète Santé.

Manifestations

Il est important pour nous de participer à des événements en lien avec la santé respiratoire pour promouvoir notre mission de santé publique. Nous avons soutenu la course des Traînes-Savates, une des plus importantes du canton, et des bâches ont permis d'avoir de la visibilité au point de ralliement des participants. Notre traditionnel stand au MarCHethon Lausanne a attiré une centaine de personnes, mobilisées pour la cause des personnes atteintes de mucoviscidose. Nous apportons ainsi notre soutien à la Fondation de la mucoviscidose, qui octroie des aides ponctuelles aux adultes souffrant de cette maladie sur la base des dons reçus. Le MarCHethon Lausanne est le principal moyen de récolter des fonds pour cette fondation.

Enfin, un grand événement a fait son retour à Lausanne, après une pause de 4 ans: le festival Planète santé.



Planète Santé 2024

Festival Planète santé

La LPV a coordonné le stand romand et organisé son espace, pour informer le public venu nombreux les 17 et 18 novembre. Les organisateurs ont recensé 13'000 entrées, une fréquentation importante soulignant l'intérêt du public pour ce type de manifestations. Une conférence sur le thème « Pollution de l'air et santé respiratoire: une priorité de santé publique » a été donnée à cette occasion par les Drs Sylvain Blanchon et Ivan Guerreiro.

Au total, le stand Ligue pulmonaire a été visité par plus de 300 personnes sur les deux journées. L'espace était réparti entre le pôle prévention, le pôle soins et le pôle psychosocial. Nos collègues des cantons romands ont répondu présents et la visite inattendue de la directrice de l'Office fédéral de la santé publique a salué cette collaboration intercantonale.

Les activités proposées sur le stand ont attiré un public familial et ont permis d'engager la conversation sur la santé respiratoire, de manière à améliorer les connaissances du public:

- Bar à oxygène avec des arômes
- Ceinture de simulation BPCO et test de risque
- Panneau info/intox de l'industrie du tabac
- Test de risque apnées du sommeil et démonstration CPAP
- Atelier sur la désaccoutumance tabagique
- Découverte du nordic walking
- Quiz activités psychosociales

Le salon en chiffres

- 21 collaborateurs mobilisés dont 14 de la LPV
- 225 tests au bar O2
- 200 tests de ceinture BPCO
- 50 tests de risque BPCO et apnées du sommeil
- 15 personnes à l'atelier sevrage tabagique
- 6 participants au nordic walking



Planète Santé 2024



Ready4life

L'application « Ready4life » permet de renforcer les compétences de vie des apprentis depuis 2019. Elle est promue dans les entreprises lors d'ateliers de sensibilisation. En 2024, les ateliers ont été réalisés uniquement en présentiel, avec un total de 72 jeunes. C'est un peu moins qu'en 2023. Un léger essoufflement de l'attractivité pourrait s'expliquer par l'aspect de l'appli un peu dépassé. D'ailleurs, seulement 33 jeunes se sont inscrits sur l'appli pour démarrer un coaching et ils ne l'ont pas suivi entièrement.

Il a été demandé au groupe de travail et à la direction du projet de revoir le concept avec l'appui des jeunes. C'est ce qui a été engagé au printemps 2024, pour qu'en août, à la prochaine rentrée, l'appli ait fait peau neuve. Un focus groupe de jeunes a été sollicité, de même qu'une agence pour les aspects design. Le résultat est plutôt réussi avec une vidéo de présentation qui correspond plus à l'air du temps. Il a été ajouté une 7^e compétence dans les coachings proposés : l'activité physique. Il conviendra de voir les retombées de ces deux mesures dans le prochain exercice 2024-2025.

Les évaluations du programme restent positives, même si on observe, dans toute la Suisse, une majorité de jeunes qui ne vont pas au bout des deux coachings choisis.

Les chiffres 2023-2024

	nb participants
Ateliers « Apprentis et tabac »	
9 ateliers	72
Inscriptions à Ready4life	
Vaud	33
Cours stop-tabac grand public	
2 cours stop-tabac en mai et juin	10
Séances info tabac entreprises	
2 séances et un cours stop-tabac (intervention sur 6 sites TL)	30 et 6
Discussions interactives sur le tabac, la BPCO et tests de risque	150
Sensibilisation aux apnées du sommeil et test de risque	17



Mois de la Santé des Transports Lausannois

Prestations en entreprises

Les mandats en entreprise de 2024 ont concerné principalement la sensibilisation à l'arrêt du tabac. L'entreprise Medtronic a soutenu ses collaborateurs avec deux séances info tabac suivies d'un cours d'accompagnement à l'arrêt pour 6 personnes. Des échanges riches dans le groupe ont permis à chaque personne soit d'arrêter, soit de changer la consommation vers un objectif d'arrêt à l'aide d'une vaporette rechargeable.

Nous avons participé au Mois de la Santé des Transports publics lausannois avec divers dispositifs de tests (testeur de monoxyde de carbone, spiromètre et ceinture de simulation BPCO). Un stand sur chacun des 6 sites a rendu accessible les informations autour des produits du tabac sur le marché suisse, ainsi que leur impact sur la santé. De nombreuses personnes ont participé à un quiz sur le sujet. Le résultat en est que les efforts d'information sont importants, certaines croyances erronées étant encore présentes dans les esprits. Par exemple, le fait de croire que la nicotine cause des problèmes de cancer ou que le tabac chauffé est moins nocif (croyance générée par le discours de l'industrie du tabac).



Mois sans tabac: 1'270 inscrits pour le canton de Vaud!

Comme l'an passé, nous avons eu un mandat de Impact Hub, pour intervenir dans le cadre du Mois sans Tabac, en ligne et sur le terrain. En tant que partenaire, nous avons fait la promotion de cette action auprès de plusieurs entreprises, en distribuant des flyers avec Unisanté à la gare de Lausanne, ou encore en prodiguant des conseils sur le groupe des participants en ligne. Avec les experts romands mandatés, la LPV a assuré la seconde ligne de conseils sur Facebook en plus d'enregistrer des vidéos thématiques.

Le résultat est au rendez-vous des efforts déployés: le Mois sans tabac a de nouveau dépassé son objectif de 10'000 inscrits. Les cantons romands sont bien représentés. Cette année, l'arrivée d'un coordinateur pour la partie alémanique a amélioré le résultat de participation outre-Sarine.

Vaud a enregistré 1'270 inscriptions au programme, ce qui place notre canton au second rang de la participation de Suisse, après Genève. Cette campagne a été menée grâce à de nombreux partenaires, dont la LPV, qui en a parlé à la radio RTS lors du lancement de l'opération.

Il reste évident que l'accès aux substituts nicotiques reste trop onéreux pour de nombreuses personnes. Une amélioration de cette campagne serait de le faciliter sur cette période, avec une aide financière spécifique du Fonds de prévention du tabagisme, allouée aux inscrits (bon d'achat nominatif ou autre) ou un rabais sur ces produits de la part des fabricants. C'est ce que la LPV a suggéré lors de son interview d'évaluation auprès des organisateurs.

Journée mondiale sans tabac: les jeunes en ligne de mire

Chaque année, l'Organisation mondiale de la santé met en lumière un aspect de l'épidémie de tabagisme. Cette année, le thème était centré sur les pratiques de manipulation et d'ingérence de l'industrie du tabac qui visent les jeunes.

En partenariat avec Unisanté, une action média a été menée. L'objectif était de montrer combien les jeunes sont exposés à la publicité des produits du tabac en ville de Lausanne, comme dans toute la Suisse, les réglementations autour du marketing de l'industrie étant très lacunaires au plan national. La RTS a donc suivi 3 jeunes dans un parcours en ville, recueillant leurs impressions sur ce qu'ils voyaient et demandant à Luc Lebon, responsable du département promotion de la santé et prévention d'Unisanté de préciser les données connues sur l'influence de la publicité sur la consommation de produits du tabac. La LPV a aussi été interviewée par la RTS le 31 mai.

Au total, ce sont plus de 30 minutes à heure de grande écoute qui ont été allouées à ce sujet de santé publique important.

Cette médiatisation était d'autant plus bienvenue que le Grand Conseil Vaudois planchait sur le règlement d'application visant à adapter les lois cantonales en matière de vente et de publicité des produits de la nicotine sur son sol.



Une publicité dans le parking de la Riponne à Lausanne pour la marque Glo, profitant des lacunes sur la réglementation du marketing de l'industrie du tabac.



Politique

Notre action sur le terrain politique de 2023 a semé les graines de ce qui a fleuri en 2024. En fin d'année, le Parlement vaudois a entériné un vote que nous estimons positif, concernant la modification de la loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics (LIFLP), de la loi sur les activités économiques (LEAE) et de la loi sur les procédés de réclames (LPR).

Les modifications de ces textes encadrent mieux la publicité, à l'instar de la directive valaisanne publiée en avril 2024, pour limiter l'exposition des mineurs. Il a notamment été acté que les publicités pour les produits du tabac et de la nicotine sur le domaine privé accessible au public ne seraient plus permises. C'est une avancée car jusqu'alors, seules les publicités visibles depuis le domaine public étaient illégales. Bien que les emballages colorés des produits restent une publicité sous-estimée, que le paquet neutre permettrait d'endiguer, les parlementaires vaudois ont avancé d'un pas dans la bonne direction, celle de la protection de la jeunesse.

Le règlement d'application cantonal est entré en vigueur le 15 juillet 2024 et a laissé un temps d'adaptation aux commerces et entreprises concernées pour s'adapter jusqu'en 2025.



La marque Velo a fait un affichage qui a été dénoncé, car illégal.



Malgré la réglementation, la publicité continue d'être omniprésente dans l'espace public. Ici pour la marque Fred.

Ressources humaines (RH)

Missions générales

- Politique RH : concevoir, mettre en œuvre et contrôler l'application de la politique des ressources humaines, compte tenu des orientations stratégiques de la direction de l'institution, des besoins de l'organisation et de ceux des collaborateurs.
- Gestion des ressources humaines : assurer une gestion active et cohérente des RH en étroite collaboration avec une société de services.
- Appui à la hiérarchie : apporter l'expertise, le conseil et l'appui à l'encadrement aux responsables de service.

Outre son travail quotidien, le service RH offre au jour le jour une écoute, un soutien et un accompagnement pour tout collaborateur qui le demande.



Formations

Sur mandat ou dans le cadre de conventions, le service forme des professionnels de santé œuvrant avec des patients souffrant de pathologies respiratoires. Un catalogue des offres est disponible sur demande. Les formations peuvent être élaborées sur mesure selon les besoins. L'équipe organise des événements ou y participe (symposiums, etc.). Le service Formations s'investit pour :

- le programme de formation continue,
- l'intégration des nouveaux collaborateurs,
- la préparation des soignants aux examens du brevet fédéral de conseiller en maladies respiratoires,
- le suivi sur le terrain des soignants,
- partenariat avec les écoles HES et offres de stages pour la filière des « soins infirmiers ».

Le service a organisé 33 formations internes et 10 formations externes sur mandat.

Aspects juridiques

2024 a été marquée par une pression importante sur les prestataires de soins pour diminuer les coûts de la santé. Dans ce contexte, la LPV a offert son appui à la LPS lors des négociations des conventions administratives et tarifaires avec les assurances et des conventions avec les principaux fournisseurs. Plusieurs contrats ont pu être finalisés, dans le domaine de l'oxygène liquide, du dépannage et de la livraison de concentrateurs d'oxygène, et dans celui de l'assistance aux patients ventilés, en cas d'urgence ou de délestage (projet INOPIA de la Direction générale de la santé).

L'année 2024 a aussi vu le déploiement du nouveau contrat patient pour les concentrateurs d'oxygène. Un important travail interservices a été effectué afin de rendre le contrat clair et accessible pour tous les nouveaux patients. Dans sa vision stratégique de redéploiement, la LPV a aussi étoffé ses formations externes et revu ses CGV pour les formations.

Enfin, les collaborateurs ont complété le renouvellement annuel de la formation *Protection des données* et diverses formations en présentiel ont été organisées pour les secteurs soins et administratif des thérapies en mettant l'accent sur la confidentialité et le secret professionnel.

Partenariat avec les écoles HES

En partenariat avec les écoles HES, la LPV accueille depuis 2018 des étudiants HES, filière Soins infirmiers. L'offre de stage porte sur le contexte de soins « santé communautaire ».

Une infirmière de la LPV, praticienne formatrice, encadre les étudiants lors des 6 semaines de stage.

Recherche, utilisation des dons

La Ligue pulmonaire vaudoise a soutenu plusieurs projets en faveur des associations de malades, de prestations spécifiques ou de la recherche médicale.

Commentaires sur les comptes et utilisation des dons

En 2024, la LPV a reçu CHF 127'968.- de dons (collecte nationale et dons), utilisés comme suit :

Provenance des dons	
Fundraising de la Ligue pulmonaire suisse	111'758
Dons ordinaires à Ligue pulmonaire vaudoise	16'210
Total des dons utilisés dans l'année	127'968

Utilisation des dons	
Contribution à la recherche au niveau cantonal	97'654
Contribution à la recherche au niveau national	30'314
Total des fonds alloués	127'968

Les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexes) ont été vérifiés par Fidinter SA. Ils ont été jugés conformes à la loi suisse ainsi qu'aux statuts. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la Swiss GAAP RPC et la fondation ZEWO.

Ils peuvent être consultés sur le site internet lpvd.ch.



Organes de la Ligue pulmonaire vaudoise

Assemblée générale ordinaire

L'AGO 2024 s'est déroulée par consultation écrite. 38 membres ont procédé au vote et ont adopté à la majorité les points soumis à l'ordre du jour, soit une participation de 32,8%

Membres

La Ligue compte actuellement 128 membres individuels et collectifs, dont 63 sont des locataires d'appareils.



Informations utiles

Comité

- M. Grégoire Vittoz | président
- Dre Jesica Mazza Stalder | vice-présidente
- M. Olivier Barras
- Dr Sylvain Blanchon
- Dr Eric Breitenstein
- Dr Bernard Egger
- M. Sven Grossenbacher
- Prof. Raphaël Heinzer
- M. Claudio Menghi
- Dr Antoine Pasche
- Mme Virginie Spicher
- Dr Olivier Staneczek
- Prof. Christophe von Garnier

Médecin-conseil

- Dre Jesica Mazza Stalder

Direction

- M. Stéphane Jeanneret

Personnel

Au 31.12.2024, 72 salariés mensualisés, dont 54 femmes et 18 hommes, représentant un 56.7 EPT.

On compte également 9 personnes en contrat horaire, dont 6 femmes et 3 hommes.

Organe de contrôle

- Fidinter SA, Lausanne

Heures d'ouverture de la Ligue

LU-VE | 08h–12h et 13h–17h

Service de piquet organisé par la Ligue et les fournisseurs des appareils

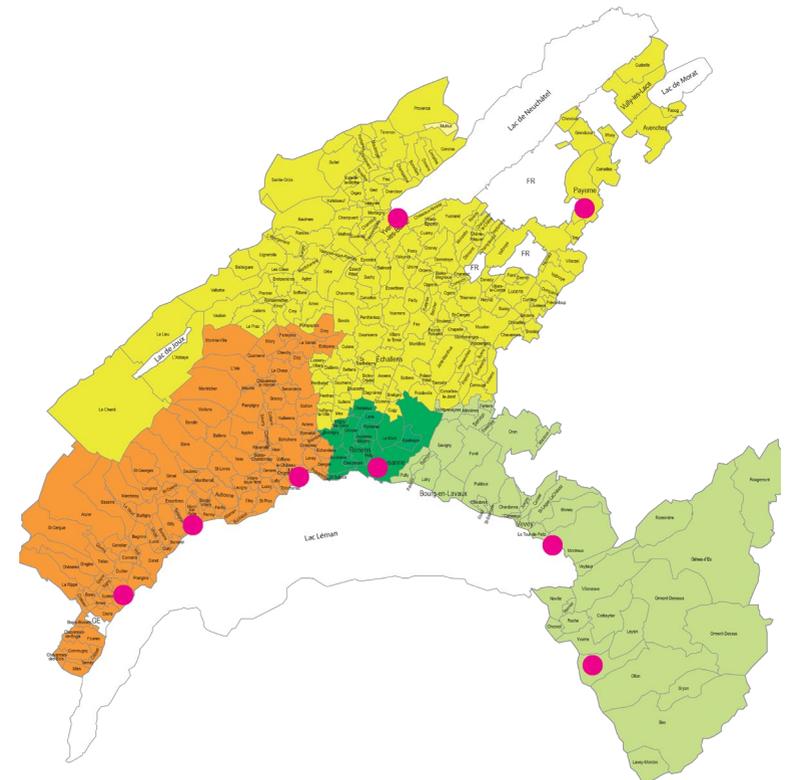
Lieux de consultation (sur rendez-vous)

■ Région Centre | Lausanne et CHUV

■ Région Est | Clarens et Aigle

■ Région Nord | Payerne et Yverdon

■ Région Ouest | hôpitaux de Rolle et de Morges, Rolle (rue du Nord), Nyon





Ligue pulmonaire vaudoise

Avenue de Provence 4
1007 Lausanne

021 623 38 00
info@lpvd.ch
lpvd.ch

Compte de dons - QR IBAN
CH54 0024 3243 3601 8201 Y